

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 433

présenté par

Mme Janvier, Mme Pitollat, Mme Rossi, Mme Bureau-Bonnard, Mme Sarles, M. Kokouendo,
M. Cabaré, M. Templier, M. Ardouin, M. Barbier, Mme Tieгна, M. Alauzet et M. Claireaux

ARTICLE 11

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.